

Certificat d'Aptitude Professionnelle Equipier Polyvalent du Commerce

CAP EPC

Diplôme de niveau III

Durée de formation :

2 ans

Accès à la formation :

après la classe de
3ème

LE METIER

Le titulaire du diplôme « CAP Equipier Polyvalent du Commerce » exerce son activité au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services.

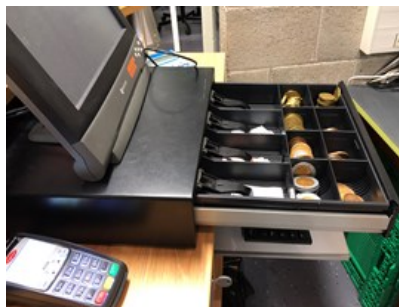
LES ACTIVITES

- assurer la réception et le suivi des commandes et des colis ;
- contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale ;
- accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.



LES APTITUDES REQUISES

Le diplômé est autonome dans les tâches qui lui sont attribuées. Il doit nécessairement travailler en équipe. Son activité requiert d'être rigoureux, organisé et méthodique. Il doit faire preuve de disponibilité, de courtoisie et d'empathie face au client en favorisant un climat de confiance. Il adopte un langage et une posture professionnels. Il doit adopter des comportements et des attitudes conformes à la diversité des contextes relationnels, notamment au niveau des codes vestimentaires et langagiers. Il doit enfin respecter les règles de confidentialité et de déontologie professionnelle.



POURSUITE D'ETUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemples de formations poursuivies :

- baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente
- baccalauréat professionnel métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique



LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon
- Equipier de caisse
- Employé de commerce
- Vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail
- Vendeur en alimentation générale
- Vendeur en produits utilitaires
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection.

LA VOIE PROFESSIONNELLE

DES ÉTUDES COURTES ET PORTEUSES D'EMPLOI

Des **études courtes**, 2 ans pour le CAP et 3 ans pour le Bac Pro

La possibilité de **poursuivre** des études

- CAP → Bac Pro
- Bac Pro → BTS (places réservées en BTS pour les élèves de Bac Pro)

Des formations porteuses d'**emplois**

Insertion professionnelle possible dès l'obtention du diplôme grâce à des **compétences professionnelles** acquises au lycée

Des **compétences** professionnelles acquises au lycée, **dans les entreprises** pendant les **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) pour les élèves de la voie scolaire

Volumes horaires, examens, PFMP et allocation de stage

	CAP (31h/semaine)	Bac Pro (30h/semaine)
Enseignement professionnel	19h	15.5h
Enseignement général	8.5h	13.5h
Accompagnement	3.5h	1h
Examen	Tout en CCF*	2/3 en CCF* et 1/3 en ponctuel
PFMP	14 semaines de stage	20 semaines de stage
Allocation de stage	- 1 ^{ère} année CAP : 50 € / semaine - 2 ^{ème} année CAP : 75 € / semaine	- 2 ^{nde} bac pro : 50 € / semaine - 1 ^{ère} bac pro : 75 € / semaine - Tale bac pro : 100 € / semaine

* CCF : Contrôle en Cours de Formation